

Monsieur PELOUARD Marc
Président de la MUTIEG
37, rue de Châteaudun

75009 PARIS

Paris, le 02 Septembre 2009

Nos Réf. : L 113 – AM/MB

Monsieur le Président,

Lors des échanges précédents sur la mise en place d'une couverture supplémentaire maladie pour les agents en activité et leur famille, FO Energie et Mines a rappelé la volonté partagée des fédérations d'apporter une couverture similaire aux agents inactifs et à leur famille avec une intervention du 1 % dans le financement de leur cotisation.

La MUTIEG a présenté ce lundi 31 Août 2009 aux fédérations son analyse et son chiffrage pour une couverture supplémentaire maladie obligatoire pour les seuls actifs.

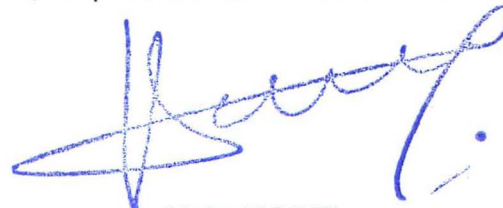
FO Energie et Mines est très attachée à la concomitance de mise en place d'une couverture supplémentaire maladie pour l'ensemble des agents actifs et inactifs.

S'il est de la responsabilité directe des fédérations de négocier la couverture supplémentaire maladie des inactifs et de leur famille, FO Energie et Mines considère primordial d'avoir une étude identique et complémentaire pour la couverture supplémentaire maladie des inactifs. En effet, nous considérons que l'effet masse des adhésions joue sur les frais de gestion et de cotisations.

FO Energie et Mines souhaite donc que la MUTIEG travaille sur ce chiffrage qui servira également à mieux appréhender les coûts globaux pour l'ensemble de la couverture supplémentaire maladie des IEG.

Enfin, FO Energie et Mines rappelle qu'elle revendique les meilleurs taux de remboursement pour tous les agents, actifs et inactifs de la branche afin que les restes à charge soient les plus réduits possible dans tous les actes de soins ou prothèses.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.



Alain MOREL
Secrétaire Fédéral

Copie : fédérations syndicales